

Communiqué de presse

**LA FONDATION DES SOLIDARITÉS URBAINES ET LA VILLE DE PARIS
LANCENT UN APPEL À PROJETS COMMUN**

“VILLE SOLIDAIRE ET RÉSILIENTE”



La Fondation des solidarités urbaines et la Ville de Paris lancent un appel à projets commun pour soutenir des projets de recherche-action et des expérimentations sur le territoire francilien visant à renforcer les liens sociaux et les solidarités de proximité comme leviers permettant de mieux faire face aux crises, notamment climatiques.

Du fait de leur maillage territorial dense et de leur rôle structurant pour le quotidien des nombreux Parisiens locataires du parc social, la Ville de Paris a proposé aux bailleurs sociaux de contribuer à la mise en œuvre de sa stratégie de résilience, adoptée fin 2024, en soutenant les initiatives qui contribuent à renforcer le lien social et les solidarités de proximité, au quotidien comme en cas de crise.

Ce rapprochement a conduit au lancement d'un appel à projets commun avec la Fondation des solidarités urbaines, laboratoire des bailleurs sociaux de la Ville de Paris et signataire de la Charte d'engagement pour la résilience de Paris.

Les liens sociaux et les solidarités de proximité constituent un facteur essentiel de résilience collective : ils contribuent à la capacité du territoire et de ses habitants à faire face aux chocs et aux crises - notamment aux crises climatiques amenées à se multiplier au cours des prochaines années du fait du dérèglement climatique - à s'adapter et à se transformer afin de réduire leurs vulnérabilités. L'étude récente menée par l'Atelier parisien d'urbanisme dans le Grand Paris avec le soutien de la Ville de Paris montre qu'une ville soudée et solidaire résiste mieux aux chocs (canicules, inondations, crises sanitaires...) et aux stress chroniques, qu'une ville dans laquelle les liens sont moins développés. De même, les personnes disposant d'un réseau social dense et diversifié, constitué de liens de différentes natures (familiaux, professionnels, de voisinage, liés aux loisirs...), bénéficient d'une meilleure protection face aux difficultés que les personnes isolées : elles ont un « capital social » élevé.

Pour être efficaces lors des crises, les liens sociaux et les solidarités de proximité doivent être cultivés au quotidien, créant ainsi un terreau favorable pour une mobilisation lorsque le besoin s'en fait sentir. Cette dimension préventive est essentielle : **c'est dans la vie de tous les jours que se construit la résilience collective**, c'est-à-dire la capacité collective à faire face aux risques et défis futurs.

Dans le cadre de cet appel à projets, la Fondation des solidarités urbaines et la Ville de Paris souhaitent **identifier et soutenir exclusivement des recherches-actions et des expérimentations qui mettent en œuvre des solutions innovantes visant à permettre aux habitants, en particulier les plus vulnérables, de renforcer leurs liens sociaux et leur résilience collective, en agissant notamment** :

- **sur le développement du capital social des personnes les plus fragiles ou isolées** (personnes vivant seules, jeunes adultes, personnes âgées, personnes récemment arrivées dans leur quartier, personnes à faible mobilité et personnes en situation de précarité notamment) **et des mécanismes de solidarité envers elles**, pour qu'elles puissent mieux affronter les situations de crises collectives, comme des vagues de chaleur, inondations ou épidémies (ex : détection des personnes vulnérables, accompagnement pour le renforcement de la confiance en soi, envers autrui et envers les institutions, etc.) ;
- **ou sur le renforcement des solidarités de proximité, au quotidien comme en cas de crise** (ex : organisation d'événements collectifs locaux gratuits et ouverts à tous, création de lieux vecteurs de liens, continuité de services essentiels grâce à l'entraide communautaire, développement des relations de voisinage...).

L'ambition de la Fondation des solidarités urbaines et de la Ville de Paris est de **diffuser les enseignements tirés de ces recherches-actions et expérimentations** afin qu'ils soient largement repris par les acteurs de la ville dans une logique d'intérêt général. C'est la raison pour laquelle une importance toute particulière sera accordée aux **modalités de suivi et d'évaluation** proposées par les structures qui soumettront des projets.

Doté d'un montant maximum de 300 000 €, cet appel à projets se déroule en deux temps : les candidats déposent d'abord une note d'intention synthétique, permettant d'apprécier la recevabilité des projets et de procéder à une présélection de 20 projets. Les porteurs de projets présélectionnés sont ensuite invités à déposer un dossier de candidature complet et détaillé qui fera l'objet d'une sélection finale.

- **Du 7 juillet au 30 septembre 2025** : dépôt des notes d'intention permettant d'apprécier la recevabilité des candidatures.
- **Du 3 au 30 novembre 2025** : envoi des candidatures détaillées pour les projets qui auront été présélectionnés.

Pour chacune de ces deux étapes, les candidatures sont à remplir en ligne sur :

<https://fondationsolidaritesurbaines.optimytool.com/fr/>

Les **modalités de participation** ainsi que les **critères de recevabilité et de sélection** sont consultables en ligne et dans le règlement de l'appel à projets.

La Fondation des solidarités urbaines et la Ville de Paris étudieront l'ensemble des projets recevables afin de sélectionner les projets lauréats, qui seront soutenus financièrement mais elles n'étudieront pas les projets qui ne seraient pas spécifiquement centrés sur le renforcement des liens sociaux ou des solidarités de proximité ou qui ne démontreraient pas clairement leur impact potentiel en termes de résilience territoriale.

L'annonce des projets soutenus aura lieu en février 2026.

À propos de la Fondation des solidarités urbaines : le laboratoire des bailleurs sociaux de la Ville de Paris

La Fondation d'entreprise des solidarités urbaines a pour objectif de soutenir des projets innovants visant à imaginer et construire la ville solidaire et inclusive de demain.

Créée en 2016 sous le nom Fondation d'entreprise Paris Habitat, elle est devenue Fondation d'entreprise des solidarités urbaines en juin 2023, date à laquelle les premiers membres fondateurs – les bailleurs sociaux Paris Habitat, Aximo et l'Habitation confortable – ont été rejoints par les bailleurs sociaux la RIVP, l'Habitat Social Français et Elogie-Siemp. Tout en conservant son objet social, cet élargissement et ce changement de nom expriment la volonté de démultiplier les capacités de réponse aux porteurs de projets, de croiser les expériences et les approches, et de mutualiser les moyens.

Elle s'est donnée pour mission d'identifier et soutenir, grâce à l'ensemble des ressources de ses fondateurs et à la mobilisation de leurs parties prenantes, des projets de recherche-action ou des expérimentations à fort impact social autour de 3 axes d'intervention prioritaires :

- Une **ville solidaire** riche de sa diversité qui favorise l'inclusion de tous ;
- Une **ville collaborative** qui encourage la participation des habitants aux projets qui les concernent ;
- Une **ville durable** qui réintègre la nature et développe l'économie circulaire, sociale et solidaire.

Retrouvez notre actualité sur



www.fondationsolidaritesurbaines.fr/



www.carenews.com/fondation-solidarites-urbaines



[Fondation des solidarités urbaines](#)



Contact presse

Agnès El Majeri - 06 70 65 89 23 – contact@fondationsolidaritesurbaines.fr



À propos de la Ville de Paris

Paris est une collectivité territoriale à statut unique. Elle exerce les compétences de la commune et du département de Paris.

Face aux défis du siècle (changement climatique, raréfaction des ressources, instabilité géopolitique, menaces en termes de sécurité...), la Ville de Paris poursuit l'ambition d'offrir à tous les Parisiens et Parisiennes, en particulier aux plus fragiles, une meilleure qualité de vie, une meilleure protection face aux aléas et des perspectives positives d'avenir.

La Ville de Paris a adopté une nouvelle stratégie de résilience en novembre 2024, afin d'anticiper, de se préparer et de se transformer pour relever les défis à venir, mieux rebondir en cas de crise et sortir collectivement renforcés des crises.

Concrètement, la stratégie de résilience de Paris prévoit 50 actions, déclinées autour de quatre orientations stratégiques :

- Renforcer la résilience de Paris avec les citoyens grâce à une culture du risque partagée, c'est-à-dire la conscience partagée par toutes et tous des risques auxquels Paris est exposé, ainsi que les connaissances permettant d'anticiper les impacts des crises potentielles et d'adopter des comportements adaptés en cas de catastrophe.
- Renforcer les solidarités et le lien social de proximité comme leviers de résilience, au quotidien et en cas de crise.
- Développer la résilience des infrastructures et du bâti parisien, afin de transformer Paris pour se préparer aux défis et risques émergents.
- Agir à toutes les échelles et, pour cela, mobiliser l'administration parisienne et coopérer avec l'ensemble des acteurs du territoire.

Pour en savoir plus :



<https://www.paris.fr/pages/la-resilience-parisienne-une-strategie-pour-faire-face-aux-defis-de-demain-29246>



Contact : Léa Morfoisse, responsable de la Mission Résilience, direction de la transition écologique et du climat : lea.morfoisse@paris.fr

